

Scrabble Classique

Sélection pour le Championnat du Monde 2021

1. Joueurs concernés

Tout joueur de nationalité française licencié à une Fédération affiliée à la FISF ayant participé à au moins une compétition homologuée de Scrabble classique durant la période de sélection est susceptible d'être sélectionné en équipe de France.

2. Période de sélection

En raison de la crise actuelle et compte tenu de l'annulation du Championnat de France 2020, la période de sélection commence au lendemain du Championnat de France 2019 pour se terminer le soir de la finale de l'édition 2021.

3. Nombre de sélectionnés

Pour le Championnat du Monde 2021, l'équipe de France sera composée de **20** joueurs.

4. Modes de sélection

4.1 Classement du joueur de l'année : les points de sélection (PS)

n = nombre de joueurs du tournoi.

NPS = nombre de joueurs recueillant des points de sélection :

n / 2 (arrondi à l'entier inférieur) pour Championnat de France, Championnat du Monde

n / 3 (arrondi à l'entier inférieur) pour toutes les autres épreuves attributives de PS.

T = moyenne des cotes minimum en vigueur à la date du tournoi des séries auxquelles appartiennent les NPS premiers joueurs (arrondie à l'entier le plus proche). Soit à partir du 01/09/2019 : 3300 pour les séries Joker, 2600 pour les Séries A, 1900 pour les Séries B et 1500 pour les séries C

C = coefficient lié au nombre de joueurs de l'épreuve et au type d'épreuve :

C = 0,7 pour TH < 12 joueurs, TH classique B < 17 joueurs

C = 1 pour TH entre 12 et 16 joueurs, Masters régionaux, TH classique B entre 17 et 24 joueurs

C = 1,2 pour TH entre 17 et 24 joueurs, TH classique B entre 25 et 32 joueurs

C = 1,4 pour TH entre 25 et 32 joueurs, TH classique B entre 33 et 64 joueurs

C = 1,6 pour TH entre 33 et 64 joueurs, TH classique B > 64 joueurs

C = 1,8 pour TH > 64 joueurs Open de France

C = 2,1 pour Championnat de France, Championnat du Monde, Internationaux MSI

Pour les TH en formule 8 rondes ou plus, le coefficient C est remonté de 1 niveau limité à 1,8 (ex. pour 20 joueurs C = 1,4, pour 70 joueurs C = 1,8)

La valeur du tournoi V = C x T.

Soit P la place du joueur à l'issue du tournoi, le nombre de points de sélection PS que marque le joueur sur ce tournoi est donné par :

$$PS = V \times [(NPS - P + 1) / NPS]$$

Les points de sélection se cumulent au cours des tournois. Le classement des joueurs ayant marqué des points de sélection est tenu à jour et un état de la sélection est publié sur le site de la FFSc. Seuls les **huit meilleurs résultats** de chaque joueur sont pris en compte dans le classement.

À la fin de la période de sélection, les **douze** premiers joueurs de ce classement seront qualifiés en équipe de France. Le premier du classement sera déclaré joueur de la saison et, à ce titre, se voit offrir les droits d'inscription au Championnat de France 2021 et à l'Open de France 2021/2022.

4.2 Open de France

Les **vainqueurs** des Opens de France 2019 et 2020 (ou s'ils ne sont pas sélectionnables, les joueurs classés deuxièmes) s'ils ne sont pas déjà sélectionnés par 4.1.

4.3 Championnat de France

À l'issue de la finale du Championnat de France, les **six ou sept ou huit** premiers joueurs (selon le résultat de 4.2) du classement non déjà qualifiés par le biais du classement du joueur de l'année rejoindront l'équipe de France.

4.4 Liste d'attente

Une liste d'attente sera constituée à partir du classement du joueur de l'année puis du Championnat de France, dans les mêmes proportions.

5. Aide aux joueurs de l'Equipe de France

La FFSc participe aux frais des joueurs sélectionnés selon le barème décidé par le bureau directeur de la FFSc.

Les anciens Champions du Monde peuvent participer à la compétition même s'ils n'ont pas été sélectionnés. Dans ce cas ils ne peuvent prétendre à l'aide financière de la FFSc